

## Garantir le minimum vital à toutes et tous – une alternative à l'aide sociale

Mois de l'innovation sociale 2021,  
Hospice général

Réseau de réflexion  
Véréna Keller  
Genève, 20 avril 2020  
verena.keller@hetsl.ch



1

1

## Plan

- Les auteur-e-s
- Le problème: une protection sociale incomplète et compliquée
- Le modèle proposé: une alternative à l'aide sociale, une même garantie de minimum vital pour toutes les situations de besoin
- Discussion

2

2

## Le Réseau de réflexion (Denknetz)

- Fondée en 2004 à Zurich
- Un thinktank critique
- Commission politique sociale, travail et économie du Care; Groupe romand
- Conférences, livres, vidéos, bibliothèque virtuelle
- On peut devenir membre!

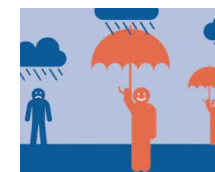


Réseau de réflexion Suisse (Denknetz) [www.denknetz.ch/fr/](http://www.denknetz.ch/fr/)  
Groupe romand [info@rdr-romand.ch](mailto:info@rdr-romand.ch)

3

3

## Le problème: Comment couvrir les besoins vitaux?



Liberté?  
Egalité?  
Solidarité?  
Dignité?  
Responsabilité?

4

4

## Une protection sociale solide...

- Assurances sociales
  - Chômage, maladie, accident, invalidité, vieillesse ...
- Prestations sous condition de ressources
  - Subside assurance-maladie, Prestations complémentaires AVS-AI, Bourses d'étude, Allocation logement ...

... mais

5

5

## ... mais

- Critères restrictifs
  - Durée de cotisation et de séjour
  - Conditions économiques
  - Exigences administratives (déclaration d'impôts rendue!)
- La cause du besoin détermine la prestation
- Non coordonné



6

6

## ... mais

- Nombreuses situations exclues
  - salarié-e-s sur appel, working poor, mères cheffes de famille, femmes de ménage, ...
  - Fin de droits de chômage. 3000 personnes chaque mois
  - Nombre de rentes invalidité (AI) en baisse constante
  - Montants insuffisants. Un rentier AVS-AI sur 6 a besoin de prestations complémentaires
- Accès laborieux

7

7

## L'aide sociale complète, remplace ou avance des revenus insuffisants ...

- «Quiconque est dans une situation de détresse et *n'est pas en mesure de subvenir à son entretien* a le droit d'être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine» (art. 12 CF)
- Couvre le minimum vital. Contrôle mensuel de chaque franc
- Obligation de réduire le besoin d'aide sous peine de sanction (recherche emploi, mesures de réinsertion). Droit conditionnel soumis à un jugement sur l'effort
- Compétence cantonale voire communale: insécurité du droit

... mais

8

8

## ... au prix des libertés personnelles

- Droits et libertés personnelles entamés
- Montants insuffisants
- Menace de perdre le titre de séjour/établissement
- Remboursement exigé dans nombreux cantons
- Accès laborieux, humiliation. Nombreuses personnes renoncent (env. 40%)

9

9

## L'aide humanitaire: distributions alimentaires et logements d'urgence

- Incertaines
- Non durables
- Ne couvrent pas le besoin
- Discriminatoires, humiliantes



10

10

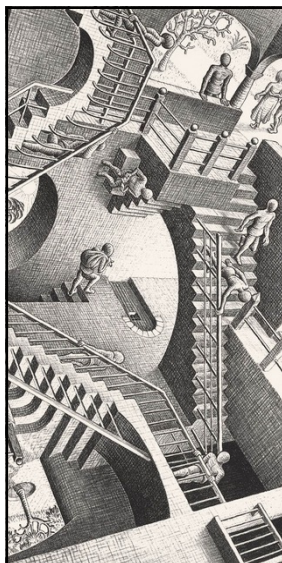
## En Suisse, une protection sociale forte et précieuse, mais ...

- Compliqué
  - accès laborieux, gestion onéreuse
- Lacunaire
  - nombreux besoins non couverts
- Droit formel <-> nombreuses conditions qui excluent
  - Critères administratifs
  - Politique d'activation, jugement sur l'effort, employabilité
  - Inégalités de traitement

-> Des réformes s'imposent

11

11



## Le modèle « Garantie du minimum vital pour toutes et tous » du Réseau de réflexion

- **Toute personne domiciliée en Suisse dont les ressources sont insuffisantes a le droit à un minimum vital à hauteur du barème des prestations complémentaires (PC) AVS-AI**
- Elargit les PC à toutes les situations de besoin indépendamment de la cause
- Remplace l'aide sociale
- Prestation financière forfaitaire accordée sur demande sur preuve du besoin. Contrôle de faits
- Proposition de soutien personnel et démarches d'insertion (jamais imposée).

12

12

### Les points forts du modèle Garantie du minimum vital pour toutes et tous, 1

- Sans contrôle du comportement ni de l'employabilité
- Simplification administrative par
  - Réglementation fédérale
  - Contrôle annuel et non mensuel
  - Forfaits suffisants et non remboursement de frais ponctuels sur demande
  - Prestation financière indépendante d'un soutien personnel et démarches d'insertion

13


### Les points forts du modèle, 2

- Respect des droits fondamentaux
- Liberté de disposition, autonomie, responsabilité
- Moins de honte et de stigmatisation, meilleur respect de la dignité
- Accès facilité
- Ce n'est pas un revenu de base inconditionnel (RBI) car
  - Il est réservé aux situations de besoin prouvées
  - Il faut le demander

14

### La référence: les prestations complémentaires (PC)

- Loi fédérale (1966) car rentes AVS-AI insuffisantes
- PC élargies à des groupes précédemment à l'aide sociale
  - Allocations spéciales pour personnes de condition modeste, canton BE puis JU (1971 à 2015)
  - PC Familles dans les cantons de TI, SO, VD, GE, (dès 1997). A l'étude dans au moins 4 cantons
  - Rente pont pour chômeurs et chômeuses âgé-e-s. VD 2011, Confédération 2021. A l'étude dans au moins 3 cantons



15

### Comparaison, 1

	Minimum vital RdR selon système PC AVS-AI*	Aide sociale selon CSIAS*
Prestation mensuelle 2021, ménage 1 pers.	1634.- + logement + assurance-maladie (+ frais médicaux)	997.- + logement + assurance-maladie + divers frais sur demande
Géré par	Administration	Service d'aide sociale
Réglementation	Fédérale	Cantonale ou communale
Décision, contrôle	Annuel Forfait	Mensuel Forfait + remboursement de frais
Remboursabilité	RdR: uniquement si fraude. PC AVS-AI depuis 2021: si héritage > 40'000.-	Dans nombreux cantons

Pour comparaison: salaire mensuel brut médian en Suisse: 6538.- (2018)

\* PC AVS-AI: prestations complémentaires aux assurances vieillesse et invalidité  
\* CSIAS: normes de références pour l'aide sociale, Conférence suisse des institutions d'action sociale

16

## Comparaison, 2

	Minimum vital RdR selon système PC AVS-AI	Aide sociale selon CSIAS
Statut de séjour	RdR: domicile légal. 2 ans de séjour pour ressortissants hors UE/AELE. Autres situations: prestation réduite de 20%  PC AVS-AI: domicile légal. 10 ans de séjour pour ressortissants hors UE/AELE	Statut légal: prestation ordinaire  Sans statut légal: aide d'urgence (réduite, en nature, ponctuelle)
Limites de fortune (ménage 1 personne)	100'000.- Sur la fortune dépassant 30'000.-, 1/10 <sup>e</sup> est pris en compte annuellement	4000.-
Activité exigée	Néant	Doit tout faire pour réduire le besoin d'aide sous peine de sanction (recherche emploi, mesures de réinsertion)

17

17

## Nombre de bénéficiaires, coûts et financement

	Minimum vital RdR selon système PC AVS-AI	Aide sociale selon CSIAS
Nombre bénéficiaires	RdR : 250'000 à 400'000 personnes supplémentaires (estimation)  PC : 323'000 bénéficiaires, soit 16,5% des rentiers et rentières AVS-AI (2017)	271'400 bénéficiaires, soit 3,2% de la population (2019)
Financement	PC AVS-AI : impôts fédéraux et cantonaux	Impôts cantonaux et/ou communaux
Coûts par an	RdR : 1,7 à 2,3 milliards supplémentaire, soit 1 à 1,5% des dépenses globales de protection sociale supplémentaire (estimation)  PC: 4,9 milliards soit 2,8% des dépenses globales de protection sociale (2017)	2,8 milliards soit 1,6% de l'ensemble des dépenses globales de protection sociale (2018)

18

18

## La Garantie du minimum vital pour toutes et tous n'est pas un revenu de base inconditionnel (RBI)

Minimum vital pour toutes et tous	RBI
Personnes au revenus insuffisants	Toute personne de la naissance à la mort
Montant permettant une vie modeste	Montant non défini
Il faut le demander et prouver le besoin	Versé automatiquement, aucune condition
Un système qui a fait ses preuves en Suisse depuis 50 ans (PC AVS-AI)	Nouveau
Réforme semble réaliste	Implications sur l'emploi? Coûts?

19

19

## Références

- Le modèle «Garantie du minimum vital pour toutes et tous – une alternative à l'aide sociale»
  - Gurny, R. & Tecklenburg, U. (2020). Sortir de l'impasse : le minimum vital plutôt que l'aide sociale. *Almanach social Caritas 2020. Quand l'aide sociale évoluera.* p. 215-232. Lucerne : Caritas. <https://www.denknetz.ch/soziale-sicherheit-und-grundeinkommen/>
  - Une nouvelle publication actualisée est en préparation pour fin 2021. Voir site du Réseau de réflexion. <https://www.denknetz.ch/>
- Les montants de l'aide sociale sont insuffisants
  - BFS – Bundesamt für Statistik (2014): SKOS-Grundbedarf. Aktualisierte Berechnungen des BFS. Neuchâtel.
  - Heidi Stutz, H. (2018). Berechnung und Beurteilung des Grundbedarfs in den SKOS-Richtlinien. Schlussbericht. Bern: Büro BASS. En allemand ([skos.ch/publikationen/studien/](https://www.skos.ch/publikationen/studien/)) avec une synthèse en français. [skos.ch/fr/publications/etudes](https://www.skos.ch/fr/publications/etudes).
- Le non-recours aux prestations d'aide sociale
  - Fluder, R. et al. (2020). Ein Armutsmonitoring für die Schweiz : Modellvorhaben am Beispiel des Kantons Bern. Bern: Berner Fachhochschule Soziale Arbeit; Luzern: Caritas. (Etude effectuée dans le canton de Berne. Estimation du taux de non-recours entre 33 et 42%).

20

20

- Informations générales

- Bonvin, J.-M. et al. (2020). *Dictionnaire de politique sociale suisse*. Zurich et Genève: Seismo. [seismoverlag.ch/site/assets/files/16358/oa\\_9782883517295.pdf](https://seismoverlag.ch/site/assets/files/16358/oa_9782883517295.pdf)
- CSIAS Conférence suisse des institutions d'action sociale, <https://skos.ch/fr/les-normes-csias/normesactuelles>.
- Keller, V. (2020). *Gouverner les pauvres*. Le Courrier, 30.7.2020, p. 2. <https://www.denknetz.ch/bibliotheque/>
- Keller, V. (2021, erweiterte Neuauflage). *Sozialhilfe Schweiz 2000 – 2020. Chronologie eines Umbaus. Vorstösse und Entscheide auf Bundes-, Kantons- und Gemeindeebene*. Bern: AvenirSocial. [avenirsocial.ch/publikationen/verbandsbroschueren/](https://www.avenirsocial.ch/publikationen/verbandsbroschueren/). L'édition 2019 est disponible en français sur ce même site.

- Statistiques

- Bénéficiaires de l'aide sociale: OFS Office fédéral de la statistique > Statistique de l'aide sociale.
- Coûts protection sociale: OFS Office fédéral de la statistique > Comptes globaux de la protection sociale.
- Chômage: OFS statistique du chômage, Seco.
- Bénéficiaires PC: OFAS Office fédéral des assurances sociales > Statistiques des PC à l'AVS et à l'AI.